

Le Sport

Entre deux Champions

La lutte d'hier soir fut une des plus belles que nous ayons encore eues — Notre champion succombe — Les joues de crose futures — Résultats des parties de baseball aux Etats-Unis.

FAITS DIVERS



LA SCIENCE TRIOMPHE DE LA FORCE — JENKINS L'EMPORTE SUR GONTHIER. MAIS CELUI-LÀ TOMBE DANS LE GENRE CROCO-ROMAIN.

Quatre cents partisans du beau sport de la lutte à bras le corps ont été témoins hier soir au Palais Royal d'un spectacle qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Les choses se sont passées d'une façon très satisfaisante et les deux champions américains et canadiens nous ont encore fourni l'occasion de les applaudir frénétiquement.

La lutte superbe qu'il est entrepris qu'on ait été dévorante à l'un des deux, leur fait grandement honneur, car ils ont tous deux employés dans leurs tactiques offensives et défensives toute la science, l'habileté et l'endurance qui réquiert un combat.

De la première à la dernière prise, les deux hommes travaillaient avec tel effort d'acharnement qu'il était impossible à quiconque de se prononcer sur le résultat final de cette rencontre mémorable.

Gonthier a certainement beaucoup de mérite de s'attaquer à aussi forte partie et, bien qu'il ait échoué, nous nous plaisons à lui accorder largement tout le crédit auquel il a droit de l'ait. Que de progrès il a fait depuis un an. Ce n'est plus le même homme et avec l'expérience qui lui procure un travail sérieux et constant, il deviendra dans son genre une étoile de premier grandeur, capable de figurer avec avantage sur les grandes arènes européennes.

Il nous plaît donc de saluer en ce compétiteur, un champion luttant, qui s'il n'en tient qu'à nous, deviendra avant peu une célébrité indiscutable.

Son adversaire d'hier, Tom Jenkins, possède son titre depuis longtemps. Nous le considérons comme tel et ses victoires nombreuses ne nous surprenent nullement. Cet athlète aux muscles d'acier est artiste consommé dans son genre favori, la lutte libre. Nul ne lui résiste quand il veut s'en donner la peine et nous en avons eu la preuve hier encore. Le public doit donc être satisfait d'avoir été témoin d'un spectacle aussi intéressant.

Une seule chose nous fait malheureusement peine. C'est de constater l'apathie des amateurs du sport accueilli dans ces événements, qui pourtant devraient être considérés favorablement.

C'est fort décevant non seulement pour ceux des nôtres qui veulent s'y adonner avec sincérité, mais encore pour les étrangers qui viennent à ces spectacles aussi intéressants que celui d'hier soir, le public saura comprendre une bonne fois que tout sport honnête devrait être plus largement patronné.

La lutte commença à neuf heures et demie. Gonthier entra en scène, le premier, et Jenkins suivit son exemple quelques minutes après.

M. le Dr. Gadbois après les avoir présentés au public leur ordonna de commencer.

Nous n'entreprendrons pas la tâche de raconter en détails les différentes phases de la lutte.

Il doit être facile de concevoir ce que deux hommes doués d'une force herculéenne et d'autant de science peuvent faire pour le triomphe d'une cause qui leur est chère. La lutte était libre, Jenkins attaqua dès le début, mais Gonthier riposta habilement, chacun agitant tour à tour le dessous jusqu'à ce que le champion américain, après 20 minutes 4 secondes d'un travail opiniâtre se fut assuré d'une forte prise dite "half Nelson" qui força Gonthier à se plier sur lui-même et à se laisser tomber les deux épaules.

UNE SEULE PARTIE POUR SAMEDI DANS LA LIGUE SENIOR

Il n'y aura qu'une seule partie de crose samedi prochain dans la grande ligue et Montréal en sera le théâtre. Ce spectacle toujours intéressant pour ceux qui aiment notre jeu national aura lieu sur les terrains de la M.A.A. à Westmount, entre les Toronto et les Montréal. Les gens de la ville s'inscrivent leur troisième partie consecutive et, si nous en croyons les rumeurs, il est tout probable qu'ils remporteront une troisième victoire. Ah! Ils vont bien nos amis de là-bas.

UNE SÉRIE DE JOUTES ENTRE LES TROUSERS ET LES TROUSERS

Toronto, 16. — Le bureau exécutif de ces deux clubs vient de terminer les derniers arrangements à l'effet de la faire crose pour le championnat de la Cité. Deux parties seront jouées et dans le cas où les clubs seraient égaux on jouerait alors une troisième laquelle déciderait définitivement dudit championnat.

Le terrain de l'île sera choisi pour ces rencontres qui auront lieu les 18 juillet et 1er août. Quant à la partie de détail elle sera jouée sur le terrain Rosedale ou le parc de l'île.

Après l'échelle des parties, les Toronto doivent jouer avec les Cornwall, puis la chose sera terminée en adressant au président de la ligue afin de faire avancer la date de cette joute.

LIQUE DE L'EST

Toronto, 15. — Le club local a interrompu la série des succès de Milligan. Ils ont frappé ses balles avec fréquence et l'ont emporté par 7 à 3. Hardy a été une énigme pour Buffalo. Dix des bismont ont battu l'air de leur bâton.

LIQUE NATIONALE

A Pittsburgh. — R. H. E. Pittsburgh. — 020100000 — 3 6 2 Chicago. — 020000000 — 2 9 1 Batteries : Leever et Phelps; Mendon et King. Ass. 6400.

POSITION DES CLUBS

LIQUE AMERICAINE

COURRIER DE SHERBROOKE

Une nouvelle union ouvrière — La procession de dimanche — Au couvent de la Congrégation — Les excursionnistes de Berlin Falls — Accident.

(Correspondance spéciale) Sherbrooke, 16. — Une nouvelle union ouvrière charpentiers-menuisiers est en voie d'organisation dans notre ville. Une réunion préliminaire, à laquelle assistait une cinquantaine d'ouvriers charpentiers-menuisiers a eu lieu le 9 courant à l'hôtel Bellevue. Elle fut présidée par M. N. Arand, de Montréal, qui donna une conférence sur l'utilité des unions ouvrières. La nouvelle union sera affiliée à la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique.

M. Arand sera de nouveau en ville, vendredi soir, le 19 courant, et présidera une seconde réunion des charpentiers-menuisiers, pour octroyer la charte de la nouvelle union et procéder aux premières élections de ses officiers.

L'objet principal de cette union locale est de fixer le taux des salaires, le temps du travail que l'on veut faire réduire à 9 heures et déterminer certains règlements pour les apprentis. Tous les ouvriers charpentiers-menuisiers sont invités à la réunion de vendredi.

La procession du Saint-Sacrement a eu lieu solennellement dimanche par les rues de notre ville. Le défilé était considérable et offrait un spectacle admirable. La température se prêtait à une aussi belle démonstration religieuse. Les rues par où le Saint-Sacrement fut porté furent couvertes de fleurs.

Le reposoir avait été érigé au kiosque de l'Harmonie dans le parc Riel. Il était l'œuvre des messieurs et dames dévoués des rues avoisinantes. Pendant la procession, le Saint-Sacrement fut porté par M. l'abbé Charest, les catéchistes du Séminaire formaient une garde d'honneur. De musique fut fournie par l'Harmonie et la fanfare du Séminaire. Le chant fut exécuté par les choristes de chant des diverses églises catholiques.

Dimanche après-midi, à 4 heures au couvent de la Congrégation, l'exposition des travaux des élèves. Ils ont été visités par un très grand nombre de dames et demoiselles. Il y avait de très jolis articles en lingerie. L'exposition des peintures aquarelles et crayons était remarquable et fait honneur aux élèves de cette institution.

M. Edmond Dion, élève faisant son séminaire, se présentera aux prochains examens pour admission à l'étude du droit.

A son retour d'Europe, notre concitoyen M. H. Bonfield, a organisé une compagnie sous le nom de "Belgian Canadian Co. Shaving & Soap Powder". Il s'occupe maintenant de faire connaître cet excellent article sur le marché de notre pays.

Nous avons eu la visite dimanche, d'environ 500 personnes de Berlin Falls accompagnées de la fanfare de cette localité. Les excursionnistes arrivèrent en ville durant l'avant-midi. Au retour de la procession, l'Harmonie se rendit à l'hôtel Grand Central et donna une soirée aux membres de la fanfare de Berlin et les conduisit ensuite dans sa salle où des rafraîchissements furent servis.

Dans l'après-midi il y eut concert au parc Victoria par les deux corps de musique. Pas moins de 5,000 personnes s'y rendirent pour entendre la belle musique qui fut exécutée. Un solo de cornet par un membre de la fanfare de Berlin a été applaudi avec frénésie. Au retour du parc, l'Harmonie offrit de nouveau la plus chaleureuse hospitalité aux membres de la fanfare de Berlin. On fraternisa et s'amusait jusqu'au départ du train. Pendant leur court séjour dans notre ville, les musiciens de Berlin se sont acquis les sympathies de notre population et en leur serrant la main nous leur avons dit au revoir.

L'Harmonie organise une magnifique excursion à Old Orchard Beach pour le 11 juillet prochain. Les prix de passage seront de \$3.25 et les billets se trouvent chez les agents de la gare.

Joseph Frappier, de Sherbrooke, Est, a été victime d'un accident, samedi, qui aurait pu avoir des résultats très graves. En remontant la rue du Pont en voiture avec son beau-frère, Joseph Lablanc, il piqua une tête sur le pavé de la rue. On le ramassa sans connaissance et on se hâta de le transporter à sa résidence. Il finit par reprendre ses sens. Il a été assez heureux de ne pas s'infliger de blessures graves.

La réception que les citoyens de Sherbrooke offrirent au gouverneur général, jeudi, aura lieu sur les terrains du manège militaire. Le comité de réception est composé du maire Farewell et des conseillers.

Chaussures de Beauté

Quelques mots de l'annonceur de la Chaussure Slater, No. 6.

Une chaussure, pour être bien vue du public, doit combiner en elle les vrais éléments de valeur, quand au prix, de durée, de confortabilité et de beauté.

La "Chaussure Slater" pour s'imposer hardiment à l'attention du public, ne doit pas seulement se porter aisée, ne doit pas seulement bien durer, mais elle doit aussi bien paraître — car tout ce qu'on annonce d'elle est inconsidérément pesé et critiqué, d'après la première impression qu'en laisse la première vue, le premier examen.

Ainsi la "Chaussure Slater", vu le haut prestige que lui ont acquis de longues années d'annonces, ne doit pas seulement répondre à l'attente du client, pour le bien faire, le maintien de la forme et la durée, mais il faut aussi que sa beauté rencontre, sur le champ, l'approbation de celui qui la met, au moment le plus critique, savoir : à première vue puis à l'examen plus minutieux qui s'en suit.

C'est pourquoi les fabricants de la "Chaussure Slater", convaincus de ce fait important, en ont fait non seulement des chaussures confortables pour le pied, mais belles d'apparence.

La Chaussure Slater

Manufacturée au Canada 40 ans. Trépointe "Goodyear." Pour hommes et femmes. \$3.50 et \$5.00 la paire.

225 rue St-Jacques. 47 rue St-Laurent. 2447 rue Ste-Catherine. 1551 rue Ste-Catherine. 1580 rue Notre-Drme.

Le Chocolat EST LE PLUS PUR

Soudures et Metaux De BABBIT

THE CANADA METAL CO

T. PREFONTAINE & CIE Ltée

Bois de Menuiserie et de Charpente

PROCLAMATION

CELEBRATION DE LA FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE

APRES CETTE NUIT BLANCHE

BYRRH

TONIQUE APERITIF

Hadon, Hébert & Cie, Montréal, Agis

TOILET LAUNDRY

LA TOLE GALVANISEE "QUEEN'S HEAD"

Est reconnue dans l'univers comme étant la meilleure. Chaque feuille garantie.

ALMANACH DES ADRESSES

Barbades, Ste Lucie et Trinidad

MORTON, PHILLIPS & CO

1788 ET 1787 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Labatt

Elle est l'égale des bières importées, et coute la moitié moins cher. Absolument pure.

VENTE PAR EXCAN

VENTE

Au Commerce

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

NOUVEAUTES

VENTE AU COMMERCE

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

SEMAINE DU 16 JUIN 1903

MERE ET MARTYRE.

PARC SOHMER.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

J. B. GRATTON.

Tremblay & Riendeau

COMMON SENSE

Ciments Portland

Platre calcine,

Tuyaux a

BROUETTES Drainage

Charbons de Pictou

Charbon Intercolonial

Hotel Riendeau

Hotel St-James

Egouts VOIRIE.

PATENTES

BREVETS

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

J. BRUNET

COTES DES NEIGES, MONTREAL

Le CATARRHE est souvent Un ENNEMI déguisé

PE-RU-NA GUERIT LE CATARRHE



M. Geo. Parrett, Glencoe, Ont., est membre de la Noble Grand Loge, No 133 de l'O. I. D. F., Glencoe, Ont., écrit :

"J'ai fait usage de Peruna pendant quelque temps contre une toux et un catarrhe de la gorge avec des résultats très satisfaisants. Ayant négligé la toux, le catarrhe se développa, et mes médecins me dirent que j'étais menacé du Catarrhe stomacal. Mon haleine était désagréable et j'avais des nausées. M. Geo. Parrett, Glencoe, Ont., écrit :

L'hon. Thomas A. McKee, commis de journal à la chambre des représentants, Washington, D. C., écrit :

"Mes amis ici qui ont fait usage de Peruna contre le catarrhe, en font de grands éloges. Je n'hésite pas à le recommander."

THOMAS H. MCKEE.

Mme Hettie Green, Inka, comté de Marion, Illinois, écrit ce qui suit au sujet de l'efficacité de Peruna :

"En novembre dernier, j'eus le catarrhe et j'étais si misérable que je croyais devoir être attaqué de congestionnement dans le nez et de la toux, j'essayai un grand nombre de médicaments et de remèdes, mais rien ne me fit du bien si ce n'est Peruna. Après avoir commencé l'usage de Peruna, je commençai à m'améliorer sous tous rapports. Ma tête ne me faisait pas beaucoup souffrir, mon estomac était correct, mes intestins sont réguliers, mon appétit est bon, mon teint est clair, mes yeux sont brillants, et j'ai eu de la corpulence et de la force. Je crois que Peruna n'a pas d'égal comme remède contre le catarrhe."

Mme HETTIE GREEN.

Le Rév. Irving Hamilton, président de la Elder M. E. Church, d'Ellis, Nebraska, écrit ce qui suit :

"Il y a trois ans mon système devint débilité et j'étais une proie facile pour les rhumes et leurs désagréables conséquences. Je souffrais d'indigestion et de douleurs à la poitrine et aux épaules, j'étais très nerveux et je constatais que mon esprit ne faisait rien. Un ami me conseilla d'essayer Peruna et je suis très heureux d'avoir suivi son conseil. Quatre bouteilles me rendirent la santé et depuis j'ai toujours employé le remède dans ma famille."

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

La petite Yvonne Lefebvre, âgée de 4 ans, qui, depuis l'âge de deux ans, souffrait d'une toux chronique, s'est fracturée le bras droit en tombant d'un arbre vers six heures du soir. On a transporté la petite à l'hôpital Notre-Dame.

—Albert Bré, de la Pointe St-Charles, s'est infligé une coupure profonde à la tête en tombant de la chute d'un mur. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Vers quatre heures de l'après-midi hier, les ambulanciers ont été appelés à 255 rue St-Hippolyte, un nommé Y. X. Siqué s'est fait couper la main en transportant un chat. Sauvé, à perdu beaucoup de sang, mais sa blessure n'est pas très grave.

—Hier après-midi, vers 3 heures, Joseph Lebeaut, employé de la Commission du port à l'île aux Millions s'est fait briser un pied par la chute d'un mur. On croit que l'amputation sera nécessaire. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

La loiaginaire

Londres, 16. — La Chambre des Communes, hier après-midi, s'est formée en comité sur la loi agraire d'Irlande. La question de fixer un prix minimum est considérée comme l'une des plus importantes et l'un des points les plus sujets à discussion de ce bill. Cette question une fois réglée, l'étude du reste de la mesure se fera rapidement et facilement.

Que la publie sache qu'il y a une grande différence dans la qualité des cachets. Demandez donc toujours les **Cachets du Dr Fred J. Demers** qui sont d'une efficacité merveilleuse contre tous les maux de tête, migraines, grippe ou fièvre. Exigez toujours le nom gravé sur chaque cachet.

LA FETE NATIONALE

A Sturgeon Falls

(Correspondance spéciale)
Sturgeon Falls, 16. — Nous célébrerons notre fête nationale le 1er juillet prochain. Il y aura procession, grand-messe solennelle et sermon de circonstance, prière et adieux divers, discours par des orateurs distingués.

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE GÉNÉRALE, SURMENAGE, RACHISME, SCROFULOSE, DIABÈTE, CONSOMPTION, ETC.

Grano-Secithine Lafrance
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES. LE FLACON DÉPOSITAIRE PHARMACIE LACHANCE, MONTREAL, 50¢

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 15. — Presque toute la journée a été employée pour le bill des chemins de fer. M. Lancaster a fait presque tous les frais de la discussion.

BILLS PRIVÉS

Les bills suivants sont adoptés en troisième lecture :

Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à James Sinclair McDougall. (Amendé). — M. Gallery.

Acte concernant la Compagnie d'acier Canadienne. (Amendé). — M. German.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite The Hudson's Bay and Western Railway Company. (Amendé). — M. Haggart.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Vancouver et du littoral de Kootenay. (Amendé). — M. Macpherson.

A la demande de M. Borden, le bill modifiant l'acte des brevets d'invention passe en deuxième lecture.

La troisième lecture est remise à plus tard.

L'honorable Fielding propose ensuite son bill à l'effet d'encourager la construction des cales sèches.

Une discussion longue s'engage relativement à certaines particularités. Voici les clauses du bill :

"Si une compagnie constituée en corporation et agréée par le Gouverneur en conseil comme possédant les qualités requises pour exécuter les travaux, passe un traité avec Sa Majesté pour construire un bassin de radoub ou pour achever un bassin de radoub en cours de construction, ou recevoir et réparer les navires, à un endroit et en conformité d'un plan et devis (ce devis pourvoyant à tout ce qui est convenable et nécessaire en fait d'équipement, de machines et d'outillage) agréés par le Gouverneur en conseil, sur mémoire du ministre des Travaux publics, comme répondant aux besoins du public en cet endroit, les travaux devant être terminés dans un délai fixé par ce traité, alors, si la compagnie exécute les travaux conformément à ce traité et à la satisfaction du ministre des Travaux publics sous la surveillance du département, le Gouverneur en conseil pourra, à même tous deniers disponibles formant partie du fonds du revenu consolidé, d'une subvention n'excédant pas trois pour cent par année sur le prix de revient des travaux, pendant vingt ans à compter de l'achèvement des travaux et de leur approbation par le dit ministre ; pourvu que cette subvention ne dépasse pas trente mille piastres par année, et que le chiffre de revient servant de base au calcul ne soit pas plus élevé que celui de la valeur des travaux telle qu'estimée par le dit ministre ; pourvu aussi que la subvention ne soit payable pour nulle partie de la dite période de vingt ans pendant laquelle le bassin n'aura pas été en parfait état de service."

Le dit acte est aussi modifié par l'addition des articles suivants :

"Cette compagnie n'exigera ni ne percevra aucune taxe, ni ne recevra pour le louage ou affermage, le service ou l'usage du dit bassin de radoub ou d'un certain espace dans le dit bassin, ou de quelque ouvrage s'y rattachant, tant que la compagnie n'aura soumis au Gouverneur en conseil un tarif de taxes et redevances et que le dit tarif n'aura pas été approuvé par le Gouverneur en conseil ; et au statut, règle, règlement ou condition au sujet du dit louage ou affermage, service ou usage, n'aura de vigueur ni d'effet tant qu'il n'aura pas été ainsi soumis ou approuvé."

A toute époque le Gouverneur en conseil peut dévouer en tout ou en partie ce tarif ou ces statuts, règles, règlements ou conditions, et peut exiger que la dite compagnie y subordonne dans un délai spécifié un autre tarif, et d'autres taxes, statuts, règles, règlements ou conditions, à défaut de quoi, il peut le faire lui-même.

Avant de recevoir le premier versement de la subvention autorisée par le présent acte, la Compagnie déposera au ministre des Travaux publics un état financier, vérifié à la satisfaction du ministre des Travaux publics, et dans lequel seront exposés les recettes, et les dépenses de la Compagnie et aussi tous les dons, concessions ou aides à la Compagnie reçus de tout corps municipal ou public, les sommes reçues ou à recevoir par la Compagnie à compte d'actions, obligations ou débiteurs de la Compagnie, et particulièrement l'argent provenant de l'émission d'actions ou de prêts à la Compagnie et effectivement dépensé dans la construction du bassin de radoub."

On fait sur ce bill allusion d'une manière spéciale à la cale sèche qui est présentée en construction à Collingwood. M. BORDEN dit qu'il reconnaît qu'une cale sèche à cet endroit est de grande importance. Du fait on est appelé des fois à faire des réparations à des steamers de grandes dimensions, et il est absolument nécessaire que la cale sèche soit d'une assez grande capacité pour recevoir les bateaux de dimensions considérables. Tout de même il considère qu'il ne faut pas dépenser plus d'argent qu'il n'est nécessaire de la faire.

M. FIELDING explique que la cale sèche à Collingwood est d'une grande nécessité. Que le gouvernement est disposé à payer pour ces travaux et autres du genre, une subvention de trois pour cent sur le coût de revient, n'excédant pas la somme de \$30,000 par année.

M. HAGGART est d'avis que la somme de \$30,000 qui a été dépensée déjà à Collingwood était à peu près suffisante pour remplir les besoins actuels. Il croit que le gouvernement est quelque peu généreux.

Plusieurs députés posent des questions diverses, de peu d'importance. M. Fielding répond que si l'on veut préciser les renseignements que l'on désire obtenir, il se fera un plaisir de les fournir à l'occasion de la troisième lecture.

On donne ensuite lecture du bill concernant les bestiaux qui sont atteints par cause ou soupçon de tuberculose. On y ajoute cette clause que dans le cas où un animal est atteint et qu'il est découvert qu'il n'est pas atteint de tuberculose, le propriétaire devra être indemnisé.

Le bill ainsi modifié subit sa deuxième et sa troisième lectures, puis il est adopté.

L'on reprend ensuite la discussion du bill des chemins de fer. Jusqu'à six heures, sept clauses sont adoptées.

COLONIAL HOUSE, PHILLIPS SQUARE

Grande Vente pour Cause de Modifications!

10 pour cent au Comptant en sus de tous les autres Escomptes

A dater d'aujourd'hui jusqu'au 30 Juin, nous ferons, dans chaque département, les offres les plus alléchantes, et afin de diminuer l'ouvrage de bureau, (qui est toujours très considérable durant ces grandes ventes), nous allouerons, en sus de tous les autres escomptes ou réductions.

10 POUR CENT ARGENT COMPTANT

N.B.—Il est parfaitement entendu que seules les marchandises payées au comptoir et expédiées C. S. L., donneront droit à cet escompte au comptant ; chaque article crédité dans les livres sera sujet à nos conditions ordinaires, savoir : 4 pour cent à 15 jours, ou 3 pour cent à 30 jours.

Hardes Faites pour Hommes

Un gros assortiment d'Habilllements en tweed écossais et anglais de couleur gris pale, \$14 et \$15, moins 50 p.c.

Habits sans en tweed anglais rayé faon et rouge, \$14, moins 50 p.c.

Un bel habit en tweed gris pale anglais importé et d'une pesanteur pour l'été \$12 moins 20 pour cent.

Habits en tweed écossais gris mélangé, \$12 moins 20 pour cent.

Habits en worsted gris de l'Ouest de l'Angleterre et pure laine \$12, moins 20 pour cent.

Beaux habits à carreaux bruns et à rayures rouges, \$12 moins 20 p.c.

Carreaux gris bleu \$12 moins 20 pour cent.

Carreaux anglais gris et bruns \$14 moins 20 p.c.

Un habit américain à carreaux gris pale \$15 moins 20 p.c.

Habits en tweed anglais gris foncé \$16.50 moins 33 1-3 p.c.

Habits en tweed anglais en mélanges bruns de fantaisie, rayures rouges, 16.50 moins 33 1-3 p.c.

Habits en worsted anglais, en mélanges noirs et à rayures marron, 16.50 moins 33 1-3 p.c.

Habits en tweed écossais léger, rayures grises et brunes \$18 moins 33 1-3 p.c.

Habits en excellent worsted de l'Ouest de l'Angleterre, dans tous les derniers dessins et nuances, \$20 moins 33 1-3 p.c.

Un lot de vestes lavables de fantaisie, à parement simple et double \$2 moins 50 p.c.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

Costumes à blouse en mousseline et en toile, pour dames, moins 20 p.c.

Manteaux longs non doublés, en soie taffetas noire pour dames, moins 33 1-3 p.c.

Collettes en soie et en dentelle pour dames, moins 25 p.c.

AMEUBLEMENTS—Ameublements de Salons

Chaises dépareillées, 10 pour cent à 20 pour cent.

Ameublements de salon, 3 pièces, 10 pour cent à 20 pour cent.

Cabinets de salon, 10 " 25 "

Berceuses G. O. spécial, 15 " 15 "

Pupitres de bureau, 10 " 15 "

Chaises de bureau, 10 " 15 "

Ameublements de Chambres à Coucher

Ameublements de chambre à coucher, 10 pour cent à 20 pour cent.

Ameublements de Salle à Manger

Buffets, 10 pour cent à 25 pour cent.

Tables à extension, 10 " 25 "

Chaises, 10 " 20 "

Couchettes en cuivre, 10 " 20 "

Ameublements d'été verts, 10 " 20 "

RIDEAUX

Rideaux en tapiserie, à escompte variant entre 10, 20, 25 et 50 p.c.

Rideaux en dentelle, à escomptes variant entre 10 p.c., 20 p.c. et 50 p.c.

Rideaux en madras et en crêpe, à escomptes variant entre 10, 20 et 50 p.c.

Rideaux en mousseline (de couleur) à escomptes de 10 et 50 p.c.

Étoffes pesantes pour draperies, à la verge, à escompte de 10, 20, 33 1-3 et 50 pour cent.

Velours de toile, toutes nuances, à 10 p.c. d'escompte.

Tissus pour couverture à escomptes de 10, 20, 33 1-3 et 50 p.c.

Tapis de table à escomptes de 10 et 20 p.c.

Rugs Axminster, 10 p.c.

Rugs de Perse, des Indes et de Turquie, 20 p.c.

Carreaux en laine, 10 p.c.

Prélatins, linoléums, tapis de liège, 10 p.c.

Tapis et nattes en fibre, 10 p.c.

Nattes japonaises, 15 p.c.

TAPISSERIES ET DECORATIONS

Le stock entier de tapisseries pour être écoulé à des escomptes variant entre 10 et 50 pour cent.

Moultures de chambres, 10 à 20 p.c.

PEPARTEMENT DES PAPIS

Tapis Wilton, de Bruxelles, Axminster, Tapestry, en laine 10 p.c.

Ligne spéciale de tapis de Bruxelles, Axminster et Wilton 15 p.c. et 20 p.c.

Carreaux de toute sorte, Manches, Devidours, Lignes, Appats, etc. 20 p.c.

Rugs Axminster, 10 p.c.

Rugs en fibre et rugs japonais, 10 p.c.

Rugs de Perse, des Indes et de Turquie, 20 p.c.

Carreaux en laine, 10 p.c.

Prélatins, linoléums, tapis de liège, 10 p.c.

Tapis et nattes en fibre, 10 p.c.

Nattes japonaises, 15 p.c.

ARTICLES SPORTIFS

Râtons de jeu de Golf, 20 pour cent. Sacs de jeu de Golf, 20 pour cent.

Raquettes de jeu de Paume, 20 pour cent. Filets de jeu de paume, 10 pour cent.

Articles de pêche de toute sorte, Manches, Devidours, Lignes, Appats, etc. 20 p.c.

Mitaines de joueurs de baseball, Gants, Masques, etc. etc., 20 pour cent.

Jeu de Croquet, 20 pour cent. Harnais, 20 pour cent.

Chaloupes, Canots et tous les articles non mentionnés ci-dessus, 10 pour cent au comptant.

MACHINES A COUDRE

The Leader, 3 tiroirs, en chêne, \$20.00 pour \$15.00.

The Colonial House, 7 tiroirs, en chêne, \$27.00 pour \$22.00.

The Colonial House, cabinet de pupitre, \$15.00 pour \$12.00.

La machine simple et automatique, modèle Wilcox et Gibbs, bien connu de tout le monde, prix, \$45.00 pour \$35.00.

The New Leader, 3 tiroirs, en chêne, \$22.00 moins 10 pour cent.

The New Leader, tête bascule, \$26.00 moins 10 pour cent.

The New Leader, tête avec couvercle, \$14.00 moins 10 pour cent.

The Little Comfort, si simple, \$5.00 moins 10 pour cent.

Table de couture, se repliant, \$1.75 et \$2.50 moins 10 pour cent.

Anneaux retombants, \$1.00 moins 10 pour cent.

Departement d'Articles d'Hommes

10 pour cent d'escompte sur les lignes suivantes :

Ceintures en cuir noir, tan et gris, pour hommes, 65c, 75c, 90c, \$1.00 et \$1.25.

Ceintures en cuir vernis, pour hommes, 75c et 85c.

Ceintures en peau de cochon pour hommes, 90c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50.

Ceintures en véritable phoque noir, pour hommes, \$1.00 et \$1.25.

Ceintures en imitation de phoque noir, pour hommes, 50c.

Ceintures en cuir, pour garçons, 30c et 35c.

Ceintures élastiques pour garçons, 25c.

Ceintures en soie pour hommes, 85c et \$1.00.

CRAVATES

Cravates tubulaires étroites et lavables, pour hommes, 15c, 20c et 25c.

Cravates à bandes doubles, points, 14 à 16, de Cluett Peabody, 15c chacune.

Cravates étroites et Four-in-hand, à bouts flottants, pour hommes, moins 20 p.c.

PORCELAINE

Le stock entier de services de chambres, moins 20 p.c.

6 tables de vases artistiques, assiettes, tasses et soucoupes, etc., à moitié prix.

ARGENTERIE

Les dernières nouveautés en fait de services à thé, services de 5 o'clock, services à fruits, bols à confitures, plats aux entrées, plats à pudding, réchauffeurs, plateaux, huiliers, assiettes à miettes et cabarets, paniers à gâteaux, etc., etc., le stock entier de fourchettes, cuillers, couteaux, grands couteaux à découper, etc., etc., à 10 pour cent d'escompte.

LAMPES

Balances de lampes suspendues, moins 20 pour cent.

Etoffes à Robes de Couleurs

Les meilleures chalis français, pure laine

3,000 verges de patrons choisis, 40c la verge, moins 50 pour cent.

Département de la Papeterie

Papier à lettres et enveloppes, 10 pour cent.

Papeteries, 10 pour cent.

Filices notes, 10 pour cent.

Jeux de cartes, 10 pour cent.

Décorations de table, 10 pour cent.

Papier de toilette, 10 pour cent.

Articles divers pour pupitres à écrire, 10 pour cent.

Châtelaines, 10 pour cent.

Sacoches, 10 pour cent.

Calendriers et porte-monnaie, 10 à 20 pour cent.

Eventails, 10 à 20 pour cent.

Boîtes à cartes et à lettres, 10 pour cent.

Boîtes à lettres de touristes, 10 pour cent.

Cartons à musique, 10 pour cent.

Écritoires, 10 pour cent.

Boîtes de toilette, 10 pour cent.

Boîtes cabinets et à collets, 10 pour cent.

Encriers en métal, 10 pour cent.

Miroirs pour la barbe, 10 pour cent.

Cadres de photographies, 10 pour cent.

Boîtes à remèdes, 10 pour cent.

Albums pour photographies, 10 pour cent.

Boîtes à crayons en argent et en métal à fusil, 10 pour cent.

Nouveaux romans reliés en drap et papier, 10 pour cent.

Livres spéciaux de tables, 50 pour cent.

Livres de prix, 10 pour cent.

Mardi nous offrons les lignes spéciales suivantes pour écouler à 5c chacune, 750 romans, couverture en papier, par des auteurs bien connus, publiés à 75c.

La Patrie

DIFFICULTÉS DE TRAVAIL

La Commission chargée par le Cabinet provincial de faire une enquête sur les causes et les conséquences des difficultés ouvrières dans la Colombie Britannique a fait son rapport.

Le juge Turner, le président de la Commission, a été très sévère à l'endroit de certaines unions ouvrières dont les membres se sont livrés à des violences, pour empêcher de travailler les ouvriers qui n'appartiennent pas à leurs caisses.

La preuve recueillie par la Commission sera intéressante à lire. Il n'est pas une partie du Canada où les difficultés ouvrières soient aussi intenses qu'à la Colombie Britannique.

Les unions ouvrières de cette province semblent être sous la dépendance presque entière d'agents américains.

Les choses en sont arrivées à ce point que les unions ont mis de côté M. Ralph Smith, député de Nanaimo, qui était le président général des unions ouvrières de la Colombie.

La classe laborieuse n'a pas d'ami plus sincère que M. Smith. Mais, en homme éclairé qu'il est, il n'est pas prêt à se porter à toutes les extrémités. En conséquence, il a dû, à un certain moment, résister à l'exagération de certains groupes de la Colombie Britannique. Il a de suite perdu de son prestige, de son influence et de sa popularité.

La Colombie Britannique est l'une

des parties les plus riches de la Puissance. Et, cependant, à l'heure actuelle, elle est loin de jouir de la prospérité. Nous savons de source certaine que d'énormes capitaux, qui s'y étaient engagés, s'en sont retirés, à cause de la situation ouvrière.

Cette situation complique la position politique. La province a été pour ainsi dire sans gouvernement dans les dernières années. Les crises ont succédé aux crises, les tiraillements aux tiraillements.

L'immigration chinoise offerte aux capitalistes, aux propriétaires de mines, un moyen de se tirer d'embarras. L'agitation contre cette immigration a été assez considérable, pour que le droit d'entrée, qui était de \$100 par tête, ait été porté, durant la session actuelle, à \$500.

Certes, la population chinoise est loin d'être un élément désirable dans un pays. Mais il faut toujours bien que ceux qui ont du travail à faire, dans la Colombie Britannique, trouvent quelqu'un pour l'exécuter.

Comment toutes ces difficultés finiront-elles ? Il est très difficile de le prédire.

M. McBride, le chef du nouveau gouvernement, est un homme de valeur. Espérons qu'il aura assez d'énergie pour faire face à la situation presque désespérée à laquelle notre province au nord de l'Ouest s'est laissée aller.

UN LAMBEAU DE PLUS

Aujourd'hui, le Gouvernement provincial vend un lambeau de plus de notre domaine forestier.

M. Parent et ses collègues ont réduit à 65 cents de la corde le droit de coupe sur le bois que les Américains viennent chercher pour alimenter leurs moulins. Ce droit de coupe était naguère de \$1.90.

Pour faire la différence, et pour continuer à grossir les fortunes des millionnaires Yankees, le cabinet dont M. Parent est le chef livre à la hache du marchand de bois, d'année en année, quelques milliers d'acres des propriétés les plus précieuses de la Province.

Tous ceux qui connaissent la situation, savent que si la partie du domaine forestier actuellement sous litiges était administrée comme elle devrait l'être, nous pourrions augmenter

le revenu public d'au moins \$500,000. C'est ce que nous écrivait, ces jours derniers encore, un libéral haut placé qui a fait des études approfondies de l'état des choses.

Nous n'avons aucun système régulier d'administration de nos bois et forêts. Et par malheur cela dure depuis longtemps.

Le combustible se vend très cher, se fait de plus en plus rare. Nous avons failli avoir, l'hiver dernier, une véritable disette de charbon et de bois. Il importerait donc que cette question de l'administration de nos bois et forêts reçoive une attention vigilante. Elle est traitée avec une suprême indifférence.

"Après nous le déluge" semble être la devise favorite, à l'heure actuelle. Tous les habitants de la Province ont un intérêt direct dans cette affaire importante.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 15 juin 1903.

Mon cher rédacteur,

Le gouvernement "considère et étudie" la situation de l'industrie des lacs.

Comme vous le savez, dans son discours budgétaire, M. Fielding a déclaré que le tarif restait, cette année, ce qu'il était avant l'ouverture des Chambres. Il a soutenu qu'aucune industrie ne requiert de changement dans la politique fiscale du pays, à l'heure actuelle.

La déclaration du Ministre des Finances a été applaudie par un certain nombre de députés qui frappent des mains quand même et toujours. Les plus avisés, les hommes d'affaires, valent bien qu'il y avait peut-être en la demeure, que le marché reposait sur les points d'appui. Aussitôt les propos de M. Fielding connus, aussitôt survint la dégringolade.

Il est impossible de réparer les dégâts commis. Mais il est possible d'en prévenir de plus grands. Il faut donc espérer que le gouvernement prendra son parti d'un changement de politique, que les circonstances lui imposent.

Que fera-t-il au sujet des aciéries et des lacs ?

Cette industrie est aujourd'hui protégée par un système de primes. Ce système dure depuis 1897. Lorsqu'il fut inauguré, il avait été résolu qu'il serait applicable pendant cinq ans.

Il consistait en une prime de \$3.00 par tonne sur les lingots d'acier fabriqués avec des ingrédients dont pas moins de 50 pour cent du poids se composaient de fer en gueuse fabriqué au Canada.

Sur le fer en gueuse fabriqué avec du minerai il devait être payé une prime de \$3.00 par tonne sur la proportion provenant du minerai canadien, et de \$2.00 par tonne sur la proportion provenant du minerai étranger.

Ces primes ne devaient être payables que jusqu'au 23 avril, 1902.

En 1899, le Gouvernement amenda la loi de 1897, en prolongeant jusqu'au 30 de juin 1907 le temps pour lequel le système des primes avait été décrété.

Une réduction graduelle remplaça les primes fixes de \$3.00 par tonne.

En 1903, c'est-à-dire cette année, les primes fixes de \$3.00 la tonne.

En 1904, de 75 pour cent.

En 1905, de 55 pour cent.

En 1906, de 35 pour cent.

L'ASSIMILATION ET LA FEMME CANADIENNE

La question de l'assimilation des noirs aux États-Unis passe en ce moment par une acalmie dont certes personne ne se plaindra. Le débat prend une allure qui ne cadrait guère avec la gravité du sujet. Il y a lieu d'espérer que les esprits vont reprendre leur état normal et que nos confrères sauront, si la question est de nouveau remise sur le tapis, discuter comme des hommes soucieux de leur dignité et du renom de la race vaillante dont ils désirent être les fils dévoués.

Le "Courrier National", de Lawrence, Mass., se demande, en face du nombre toujours croissant de compatriotes qui ne parlent plus le français, ou qui le parlent mal, si la femme franco-américaine n'est pas responsable de cet état de choses. Nos Canadiennes établies aux États-Unis ne parlent-elles pas anglais trop souvent sans raison utile ?

Aliment-elles la langue française comme elles devraient l'aimer ? Sont-elles patriotes comme elles devraient l'être ?

Le confrère est convaincu du patriotisme de nos canadiennes, de leur amour de la langue française. Mais elles auraient peut-être oublié que le vrai amour se prouve par des actes, et que le premier acte de patriotisme, c'est de parler français. Par conséquent, sans y penser, sans peser les effets funestes qui pouvaient suivre, elles ont parlé anglais. Elles ont répondu en anglais à leurs enfants qui, au retour de l'école, du jeu, leur parlaient anglais. Peu à peu l'anglais a pénétré ainsi dans maintes familles, et l'enfant n'a pas appris à aimer, à parler sa langue de Canadienne.

Elles ont répondu en anglais à leurs frères, à leurs amis qui, revenant d'un milieu américain, parlaient dans la langue dont leurs oreilles étaient encore pleines. Elles ont répondu en anglais à leur fiancé, à leur époux qui, pendant le travail, avait pris l'habitude de s'exprimer en la langue de ceux qui l'entouraient.

"C'est ainsi, dit le "Courrier National", que jour par jour, heure par heure, nos sœurs franco-américaines ont contribué sans le vouloir, sans s'en apercevoir, à substituer dans un trop grand nombre de familles la langue anglaise à la langue française.

"La pratique contraire aura des effets contraires. Parlez français, Canadiennes des États-Unis, et vous rétablirez le français dans ses droits, partout chez les nôtres. Il vous suffit de vouloir. Le sort de notre langue est entre vos mains.

"C'est donc aux Franco-Américaines que nous demandons le salut, c'est à elles que nous nous adressons, pour répondre par des actes aux pronostics décourageants, désespérés des pessimistes.

"Que nos sœurs soient françaises et catholiques, non pas seulement dans le sanctuaire de leur cœur, mais dans leur vie extérieure. Qu'elles enseignent à leurs enfants, l'amour de notre nationalité, l'amour de nos traditions, l'amour de notre langue. Qu'elles procurent à leurs enfants que la gloire d'être franco-américains vaut bien la gloire d'être anglo-américains. Qu'elles versent dans l'âme de leurs enfants la foi catholique, non pas théorique mais pratique et agissante. En un mot, que nos sœurs, soient patriotes et nous n'aurons rien à craindre, et nos descendants rempliront cette mission que nos pères ont entreprise pour la race française, sur le sol d'Amérique. La raison de nos espoirs : "Ce que femme veut, Dieu le veut."

"Son rôle est grand, et nos Franco-Américaines sont à la hauteur de ce rôle, elles n'ont qu'à vouloir. Leur patriotisme et leur foi sont le sûr-garant qu'elles voudront. L'assimilation quoiqu'en dise, n'est donc pas encore victorieuse."

PARLEMENT FÉDÉRAL

(Suite de la troisième page)

SEANCE DU SOIR

On continue à la séance du soir la discussion sur le Bill des chemins de fer. On revient à la clause 156 relative à l'expropriation de terrains.

On reprend ensuite la discussion sur la clause 170, qui se rapporte au paiement de l'indemnité ou de la rente annuelle convenue ou fixée, de la personne qui y a droit.

La discussion se continue entre MM. les députés Lancaster, Clarke, Clancy, Borden et Blair.

Vingt-trois clauses ont été adoptées, soit de la clause 170 à la clause 193, sans amendement.

La chambre s'ajourne à 11 h 10 heures.

LE SÉNAT

Le Sénat a siégé ce soir et s'est occupé de la loi sur les chemins de fer.

La tâche des ministres est d'autant plus facile que l'opposition s'est déclarée très nettement en faveur d'une politique de protection de l'industrie des lacs.

Le 5 juillet aura lieu à Saint-Malo l'inauguration de la statue de Suroît, le "roi des corsaires". Ce sera le sculpteur Caravazet à représenter le sabre d'abordage en main. La statue sera placée à la porte de Dinan, sur l'emplacement occupé par les baraquements du bac, que l'on est en train de démolir. On croit que l'escadre viendra à la même époque et que le ministre de la marine présidera l'inauguration.

Le Bureau International de Berne vient de faire connaître le mouvement des cartes postales utilisées dans les pays qui font partie de l'Union postale universelle. L'Allemagne tient le record de cette correspondance si la mode de maintenant : 1 milliard 13 millions 500,000 cartes ; puis les États-Unis avec 670 millions, le Japon 435 millions, l'Autriche 250 millions, la France 60 millions seulement, tandis que la Belgique a usé, dans cette dernière année, 55 millions et la Suisse 43 millions de cartes postales.

La nourriture lactée est maintenant en usage dans les maisons de médecins.

C'est un fait remarquable, que nos meilleurs médecins sont entièrement pénétrés de l'importance de la question de la nourriture des enfants, et qu'ils prennent un grand intérêt à la Nourriture Lactée.

Nos médecins éminents ont à maintenir la réputation de la Nourriture Lactée pour les enfants et pour plusieurs personnes âgées, et les résultats ont été satisfaisants. Elle est très agréable au goût, et se trouve qu'elle est facilement digérée et assimilée. Elle a été spécialement d'un bon effet sur les personnes dont les pouvoirs digestifs étaient affaiblis, en leur donnant une nourriture agréable et nutritive.

LA PATRIE

cupé activement du bill de la New Canadian Co., compagnie dont l'objet est de construire la ligne du chemin de fer Atlantique Québec et Occidental.

L'hon. M. Dandurand a proposé la troisième lecture du bill.

L'hon. M. Landry a demandé que le bill soit renvoyé au comité des chemins, parce que, dit-il, il avait été irrégulièrement soumis au comité des Banques et Commerce.

L'hon. M. Dandurand a répondu qu'il avait été soigneusement étudié par le comité des Banques et Commerce.

L'hon. M. Landry a alors proposé le renvoi à trois mois de la troisième lecture. Il a appuyé cette motion d'un discours expliquant qu'il s'opposait au bill parce que la Compagnie lancée lui paraissait suspect. De fait, M. Landry a répété le discours qu'il avait déjà fait au sujet de la Charte de l'Atlantique, Québec et Occidental.

L'hon. M. Dandurand a répondu que la Charte avait été évidemment publiée un prospectus montrant les choses sous leur plus brillant aspect, comme la chose se fait toujours. Il n'y a aucun doute que le gouvernement est en faveur de la construction d'une ligne pour aller à Gaspé, puisqu'en 1899 un subside a été voté à cette fin sans dénigrer la ligne qui devait en bénéficier. Il n'y avait aucun mal à ce fait.

La compagnie demande les pouvoirs les plus ordinaires. Si des membres de la compagnie ont déjà dépensé de l'argent dans la recherche de pétrole, si les essais ont été infructueux, en tout cas elle ne doit pas un sou en Canada. La compagnie possède des lettres patentes en Angleterre et demande simplement une charte en Canada pour construire des facilités d'accès.

L'hon. M. Ferguson a dit alors qu'il semblait que plusieurs assertions du prospectus étaient erronées et il a proposé en amendement à la motion de M. Landry que le bill soit renvoyé au comité des chemins de fer où M. Landry pourra débattre ses griefs.

L'hon. M. Béique a protesté contre cette proposition. La Compagnie est incorporée en Angleterre, dit-il. Or, d'après le statut anglais les personnes qui montrent de l'argent dans l'entreprise sont protégées contre les fausses assertions du prospectus, toute fausse assertion, rendant les signataires du prospectus passibles de poursuite et de condamnation. Il doit, dit l'honorable sénateur, y avoir derrière cette opération, autre chose que le simple souci des intérêts des actionnaires anglais.

L'amendement de l'honorable M. Ferguson, combattu par l'honorable M. Scott, a été adopté par un vote de 20 à 12.

Les hon. Ellis, Coffey et Legris, H. Héroux, votant pour le renvoi au comité des chemins de fer.

Crise en Autriche

Paris, 16. — Le budget de 1904 qui sera soumis à la Chambre, est pour une dépense de \$714,360,000 et une recette de \$702,740,000.

Le budget français

Le Premier Ministre du Reichstag a donné sa démission, celle-ci a été acceptée par l'empereur François-Joseph.

Egouts

Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des fonds ont été consacrés dans les rues ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposables qui désirent être réduits le taux de la contribution spéciale, pour la construction des égouts à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 208, concernant les égouts, adopté le 23 février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du sous-maire, le ou avant le 27 du mois de juin 1903.

SITUATION

Rue Arlwin.—Du côté nord de la rue St-Catherine à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

Rue Arlwin.—De la rue Ontario à la rue St-Jacques.

VOUS QUI TRAVAILLEZ

Pensez à mettre à l'abri de tout besoin vos Femmes et vos Enfants !

Le plus pauvre, le plus modeste d'entre vous peut avec les plus petites économies, s'amasser un gros revenu et vivre tranquille et dans l'aisance le reste de ses jours.

Comme les riches, vous aussi vous aurez un capital et vous vivrez heureux au sein d'une famille prospère.

Afin de mieux atteindre le but de sa fondation, qui est de propager partout le goût de l'épargne et faire fructifier les moindres économies.

La Cie de Prêt et d'Epargne

(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

va émettre à partir d'aujourd'hui des obligations à Primes au montant de

\$500,000.00

divisé en 500,000 obligations de \$1.00 chacune portant 4 p.c.d'intérêt payable semi-annuellement et remboursable au pair par fond d'amortissement et participant à douze distributions de primes qui ont lieu le 15 de chaque mois au montant de \$12,500.00 divisées en 344 obligations primées :

1 de 5000.00	—	5000.00
1 -- 2000.00	—	2000.00
1 -- 1000.00	—	1000.00
1 -- 500.00	—	500.00
10 -- 100.00	—	1000.00
10 -- 50.00	—	500.00
20 -- 25.00	—	500.00
100 -- 10.00	—	1000.00
200 -- 5.00	—	1000.00
344	—	\$12,500.00

La Compagnie recevra toute somme d'argent pour être prêtée sur 1ère hypothèque à 6 pour cent d'intérêt. La Compagnie ne sert que d'intermédiaire entre les déposants et les emprunteurs.

Encore une fois, nous vous le répétons, bons pères de famille soucieux du bonheur de vos femmes, vous aussi excellentes mères, qui pensez à l'avenir de vos enfants, et vous jeunes gens qui peinez dur dans le "struggle for life" lisez tous attentivement ce qui précède. Pensez à cette œuvre philanthropique, calculez les avantages immenses dont vous bénéficierez. Tenez compte surtout du taux considérables d'intérêt que cela vous rapportera, que pas une minute n'est perdue après votre dépôt sans porter intérêt, que vous pouvez déposer même un sou qui vous rapportera des piastres, et qu'en outre vous pourrez d'un seul coup entrer en possession d'une fortune.

POUR PLUS D'INFORMATIONS S'ADRESSER A

LA CIE DE PRET ET D'EPARGNE

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.

20 Rue ST-ALEXIS, Montréal, Can.

A. MILLETTE, Secrétaire et Gérant.

On demande des agents dans toutes les parties du Canada.

GIBRALTAR ET ALGER

On mande de Berlin que le dernier

recensement constate que l'empire allemand, avec 56 millions d'habitants, ne donne l'hospitalité qu'à 800,000 étrangers.

391,000 sont des Autrichiens et des Hongrois, 70,000 sont des Italiens. Ainsi les alliés fournissent plus de moitié des résidents étrangers. La Russie n'est représentée que par 47,000 de ses sujets et la France par 20,000 citoyens dont la plupart se trouvent en Alsace.

Lorraine. Les Américains des États-Unis se trouvent en chiffre relativement assez considérable : il y en a 18,000 sur le territoire allemand.

Les races dites germaniques, et que les pan germaniques voudraient annexer le plus tôt possible, ont formé en Allemagne les colonies étrangères suivantes : 88,000 Hollandais, 53,000 Suisses, 13,000 Luxembourgeois, 12,000 Polonais et 27,000 Danois.

Les succès d'Alger sur son concurrent anglais s'expliquent par sa situation géographique, plus favorable, par le prix du charbon, qui, en moyenne, y est moins cher qu'à Gibraltar, et aussi par des facilités d'embarquement qu'on ne connaît pas dans le détroit.

Ces faits, qui justifient le succès d'Alger à l'égard de Gibraltar et contribuent à son maintien, n'auraient peut-être pas eu aussi promptement d'aussi heureuses et d'aussi amples conséquences, si une grève des travailleurs du port de Gibraltar n'avait pas contraint certaines capitaines de bateaux à aller s'approvisionner à Alger.

Une dépêche de Paris dit qu'une preuve évidente que le ministère Combes et la majorité formant le bloc, en dépit des erreurs qu'ils commettent, sont d'accord avec l'opinion publique, c'est qu'aux élections partielles, qui se succèdent presque de dimanche en dimanche, les candidats ministériels l'emportent presque toujours. C'est ce qui est arrivé encore dimanche dernier dans cinq élections législatives.

Il faudrait donc en conclure, qu'au point de vue politique, on n'en voit aucunement à M. Combes de la manière un peu brutale avec laquelle il applique la loi contre les congrégations. Mais la réaction ne peut tarder à le produire.

TRIBUNE LIBRE

As sujet du drapeau national—Cartes postales au drapeau national

Le drapeau de la France sera déployé, cette année, aux fêtes nationales canadiennes du 24 juin. C'est jolii !

Mais, il y a lieu de croire que l'an prochain, à même date, ce sera un drapeau canadien qui flottera dans l'air de chez nous. Ce sera mieux. Confiance dans l'avenir ! tout vient à point pour qui sait attendre, les patriotes du drapeau bleu français aux armes de notre province, ne sont nullement découragés par ce délai de deux ans.

Le bilan du temps écoulé depuis le 24 juin 1902, au jour d'aujourd'hui, est très satisfaisant. Nous avons bien travaillé, quelques luttes avec vaillance, sinon avec plaisir, — il est toujours possible d'avoir le fer avec l'un des deux, — et le résultat est bon. Notre drapeau est mieux connu et plus apprécié. Le doit tout à nos amis.

Un grand nombre de Canadiens français, convenablement informés, ont vu, que le drapeau de la France de l'an 1800, que le Général de Jacques-Cartier doit être notre drapeau national.

Le nombre des adhésions au choix de cet drapeau a permis au "Comité du drapeau national" de faire fabriquer des cartes postales prévues au double pensées.

Cette carte représente l'image du drapeau bleu français, portant au centre l'effigie de la province de Québec, entouré d'un cercle de fleurs d'arabes. Une banderole rouge sur la

quelle est inscrite en lettres d'or notre belle devise : "Je me souviens". Cette nouveauté au Canada. A ces emblèmes nationaux est ajouté le cadastre traditionnel qui symbolise si bien la race canadienne industrielle et persévérante de la race canadienne-française.

Il y a place au recto de la carte pour mettre le timbre et pour écrire le nom et l'adresse de l'ami à qui est envoyée cette carte si jolie, si originale, d'autant tant de choses au cœur qu'il aime vraiment avant tout le Canada, son bon pays.

Et le verso de la dite carte est réservé à la correspondance. Le prix de ces cartes est de deux sous chacune. Elles sont en vente chez Granger, Frères, Montréal, chez Garneau, Québec, et chez moi. Je sera heureux, naturellement, de distribuer aux personnes qui me viendront voir, les explications nécessaires ou les renseignements désirés sur notre drapeau.

Allons, compatriotes, le "drapeau" da fleurdelisé vous est offert à bon compte, ne lui fermez ni votre oreille ni votre cœur. Ça, qu'il dit est bon, très vrai et nous convient. A bon.

GILBERT BEAL DOIN, 477 Saint-André.

Le Collet Tyfold

Cette vignette démontre comment le collet est taillé de chaque côté pour permettre l'ajustement d'une cravate sans avoir à ouvrir le collet. Les deux bouts se touchent en avant, ils tiennent la cravate bien en place et vous ne voyez pas la partie taillée. En outre la cravate est maintenue au-dessus du bouton, qui est aussi invisible. Vous augmenterez votre confort durant l'été si vous en portez un, et vous saurez nous remercier pour le genre. Les marchands vendant ces collets.

Bandes forme de flèche 20 cents chaque.

Cluett, Peabody & Co.,

16-20-25

la Rivière.
lundis et
R
le Saull
am. tous
p.m. Les
vendredis
tous les
A 3 p.
Arthur et
nplets et

Beau ce soir; incertain demain

Toronto, 16. — Beau et frais, aujourd'hui; incertain avec quelques averses demain.

Le temps continuera à être pluvieux dans la province de Québec et les Provinces Maritimes. Les vents sont au sud dans le Manitoba et les Territoires où la température tend à monter considérablement.

OBSERVATIONS
Calgary, 48.44; Winnipeg, 58.38; Pelly Sound, 56.48; Toronto, 64.56; Ottawa, 58.56; Montréal, 54.54; Québec, 52.48; Pointe-aux-Lacs, 42.38.

L'HON. M. CARROLL SUR LE BANC

M. R. Lemieux lui succéderait

M. Gouin et les nouveaux juges

(Spéciale à "La Patrie")

Ottawa, 16. — L'hon. M. Gouin est arrivé à Ottawa, hier. Son voyage est en rapport avec la nomination d'un sénateur et la nomination des nouveaux juges.

On croit, dans les cercles politiques, que le solliciteur général Carroll montera bientôt sur le banc et qu'il sera remplacé par M. Rodolphe Lemieux.

M. Clouston, de la Banque de Montréal, est aussi à Ottawa. Le but de son voyage est sans doute de discuter une fois de plus avec le gouvernement la question des droits sur le fer et sur d'autres industries.

L'opinion la plus accréditée est que le cabinet augmentera le système des primes.

Une crise plus sérieuse ne peut être évitée si le gouvernement ne prend action immédiatement.

DANS LA BANLIEUE A SAINT-HENRI

Il y a quelque temps, la "Patrie" annonçait que la puissante compagnie R. Mitchell & Co., qui a perdu, récemment, sa vaste fonderie de cuivre, au cours d'un incendie à St-Camille, avait l'intention de s'établir à St-Henri. De fait, elle vient de négocier avec les autorités municipales dans le but d'obtenir une exemption de taxes. Rien n'a encore été décidé, dans ce sens, mais à tout événement, la compagnie vient d'acquiescer un grand terrain dans la localité, dans le but évident de reconstruire son usine.

Ce terrain est borné par les rues St-Jacques, Rose de Lima, St-Antoine et l'avenue Belair. Il mesure 600 pieds par 180, soit 108,000 pds en superficie. Le prix payé est de 25 cts le pied.

Un des plus anciens citoyens de St-Henri vient de disparaître, dans la personne de M. Israël Pelchat, âgé de 85 ans. Il était résident à St-Henri, estimait, était aimé, hier matin le 15, après une maladie de quelques jours seulement. Le défunt était un vétéran de la dernière invasion féminine.

Il y avait 30 ans qu'il était entrepreneur de pompes funèbres à St-Henri. C'est aussi dire qu'il était connu de toute la population. Pendant de très longues années il fut au service du Grand Tronc. C'était le père de MM. J. B. Ritchot, George Ritchot, entrepreneurs de pompes funèbres, et de Jos. Ritchot, hôtelier, ainsi que le frère de M. Moïse Ritchot, surintendant des chars de bois sur le Grand Tronc. Les funérailles auront lieu demain matin, à 8.30 heures.

A MAISONNEUVE

Les nommés Philippe Côté et David Deshaies, arrêtés ces jours derniers, par le chef de police de Maitsonneuve, M. Benoit, pour avoir provoqué, battu et assailli avec des pierres le Chinois Lee Wing, ont comparu ce matin devant le recorder Sévère. Le premier a été condamné à 815 d'amende ou à un mois de prison et l'autre à \$10 ou à 20 jours.

Il ont payé plutôt que d'aller à la geôle.

— George Gagné et Odilon Dinel, arrêtés pour avoir pratiqué le métier de charretier, sans licence, ont dû aussi déboursés chacun \$5.

— Un nommé J. B. Labrèche, qui avait passé une partie de la journée et de la soirée d'hier à fureter dans les cours et à regarder à l'extérieur les fenêtres dans les maisons privées, a été trouvé coupable de vagabondage, mais la sentence a été suspendue.

Le recorder lui a conseillé cependant, en termes non-équivoques d'avoir à tenir désormais une conduite moins suspecte.

A SAINT-LOUIS

Un procès qui a fort excité la curiosité publique a eu lieu hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Louis. La salle d'audience était comble et plusieurs témoins furent entendus.

C'est le constable Delorme qui poursuivait M. Désiré Léonard, de la rue St-Homonge, pour lui avoir nuï dans l'exécution de ses devoirs, lui avoir fait des menaces, avoir créé un attroupement par ses cris et gêné la circulation.

Il s'agit d'une difficulté au sujet d'enfants qui jamaient des pierres, d'accorder que l'homme de police voulait empêcher et le fils de l'accusé était du nombre des jeunes malfaiteurs.

Il n'a été condamné qu'à \$1 et aux frais à raison des circonstances atténuantes.

Mars

La planète Mars est-elle habitée? Les habitants de Mars cherchent-ils à communiquer avec nous autres "terriens"?

Vieux problème assez peu facile à résoudre, mais aux données de plus en plus nombreuses, et de la, quelques contributions.

C'est, d'abord, récemment, on a pu apercevoir sur Mars un phénomène lumineux.

Est-ce le fameux signal?

Les astronomes répondent par la négative.

Les profanes qui ont de l'imagination sont toujours libres de croire le contraire.

BRETTELLES MARQUE DE COMMERCE GARANTIES.

DES NOMINATIONS UNE GROSSE VENTE DE LIMITE A BOIS

Deux constables et neuf détectives seront nommés demain

Il y aura demain, séance régulière de la commission de police. L'échevin Lévesque s'occupera pour la première fois comme membre de la commission. Il aura à nommer une douzaine de nouveaux constables pour remplir les cadres. Les examens récents ont été très satisfaisants, a dit ce matin, le chef Lévesque, au représentant de la "Patrie". Cinq ou six des candidats ont mérité la note très bien, la plus haute que les examinateurs peuvent se corider. D'après le principe établi par la nouvelle commission, on choisira d'abord les candidats les plus qualifiés pour en faire des gardiens de la paix.

À la même séance de la commission, on élèvera deux assistants détectives canadiens-français au rang de détectifs de première classe, avec un salaire de \$600 par année, puis on nommera deux assistants détectives, détectifs de seconde classe, avec un salaire de \$700. L'argent pour ces différentes nominations est voté depuis le mois de janvier dernier, mais jusqu'à présent, à cause des malades occupés, la commission de police n'a pas trouvé le moyen de faire les promotions en question.

Renversée par une voiture

Une vieille dame reçoit des blessures mortelles

La société montrealaise vient d'être cruellement éprouvée par suite de la mort violente de Madame Régap, une Française, octogénaire qui demeurait à Montréal depuis de nombreuses années.

Hier soir, vers deux heures, Madame Régap se rendait à son domicile, sous le pont de la rue Saint-Jacques, lorsqu'elle voulant traverser la rue Ontario, au coin de la rue Saint-Laurent, elle fut renversée par une voiture de place, et transportée sur le pavé. On la ramassa sans connaissance et la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée en toute hâte.

La blessée en arrivant à l'hôpital Notre-Dame demanda à être reconduite chez elle.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On s'efforça de satisfaire à sa demande et elle fut transportée au domicile de son genre, M. Horace Boisseau, où elle demeurait depuis longtemps.

Madame Régap mourut dans la nuit des suites des graves contusions qu'elle avait reçues au cours de l'accident.

Le Dr Adolphe de Martigny, appelé au chevet de la blessée ne pouvant rien contre la gravité des blessures et l'âge avancé de sa patiente.

Madame Régap tenait autrefois un grand hôtel à Paris. Elle vint à Montréal il y a une trentaine d'années avec sa fille qui est maintenant Madame Horace Boisseau.

Il y aura une enquête sur cette mort qui emble une amie à un si grand nombre de Montréaliens.

Madame Régap était âgée de 84 ans.

On a vendu cet avant-midi, sous la présidence du premier ministre Parent, 1786 milles carrés de limites et la vente se continue cet après-midi.

(Sociale à "La Patrie")

Québec, 16. — La vente des limites de bois au Département des Terres de la Couronne est suspendue à midi, pour être reprise à deux heures p.m. Elle est présidée par le premier ministre, qui est accompagné des principaux officiers du département des Terres, Forêts et Pêcheries. Elle a lieu dans la grande salle des Billa privés, et il a afflué

d'intéressés.

On a vendu jusqu'à présent 1,786 milles carrés de limites évaluées à la somme de \$197,214. Un lot de 28 milles carrés sur l'Outaouais supérieur, dans le "bloc" du premier rang, a été adjugé à James Low & Cie pour \$101 le mille. Le sénateur Edwards a acheté 200 milles carrés, 4 lots, sur la rivière Peribonca au prix de \$83.00 le

Le testament de Jos. Vincent

L'enquête au mérite commencée ce matin

Le procès de Vincent vs Magnan, est commencé au mérite ce matin; il se continuera sans interruption.

Le premier témoin entendu a été Mme Gauthier, sœur de Jos. Vincent. Elle déclare que 3 ou 4 mois avant sa mort, Jos. Vincent lui a dit qu'il n'avait pas d'affaires à arranger; que depuis la mort de sa sœur, Mme Magnan, elle n'avait plus rien de sa sœur, ses affaires étaient arrangées et après sa mort, à dit Jos. Vincent, vous devez débrouiller.

M. George Magnan, le défendeur, est interrogé pour déclarer que sa mère est morte le 6 août 1900.

M. Emmanuel Gauthier est ensuite entendu. Il a remarqué Jos. Vincent aux funérailles de Mme Magnan; Jos. Vincent lui a dit: maintenant que ma sœur est morte, je vais faire mes arrangements.

Mme Héloïse Rivière, qui, durant 9

ans, a été servante chez Jos. Vincent, a été servante chez Jos. Vincent ne s'est jamais vu le dimanche, restant toujours à son poste, pour vendre des billets pour l'île Ste-Hélène. Elle ne se rappelle pas si le dimanche, 2 juillet 1901, Jos. Vincent était à Montréal.

À ce moment où nous allons nous presser, M. Joseph Matte, l'un des demandeurs en la cause, rend son témoignage. Je dit que M. Magnan, après la mort de Jos. Vincent, a fait adresser un avis à tous les notaires de la province, s'enquérant si Jos. Vincent avait fait un testament.

M. Matte déclare que quelque temps après la mort de Jos. Vincent, le partage du lot et des meubles du défunt s'est fait entre les héritiers. M. Matte commence à déclarer ce qui s'est passé lors de la mort de M. Vincent et lors de la découverte du testament, quand la cour s'ajourne.

Grève de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc

Les grévistes demandent une autre échelle de prix pour le travail du soir

Ce matin, environ deux cents employés de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc se sont mis en grève, réclamant de leurs patrons une augmentation de salaire pour le travail du soir.

Les grévistes prétendent qu'ils sont payés pour le travail du soir le même prix que pour le travail du jour et ils

demandent au moins une fois et un quart ce prix. Ils ont passé l'avant-midi à discuter la situation et ils doivent envoyer une délégation au gérant de la compagnie, aujourd'hui même.

Le gérant de la compagnie que nous avons vu officiellement, les grévistes ne lui ayant pas encore fait connaître leurs griefs.

RADICA

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

Voici les faits dans leur entier, et mélangés de vérité et de fausseté. L'autisme de l'homme, le plus affreux de tous, a passé à l'état de folie. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste.

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

Voici les faits dans leur entier, et mélangés de vérité et de fausseté. L'autisme de l'homme, le plus affreux de tous, a passé à l'état de folie. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste.

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

Voici les faits dans leur entier, et mélangés de vérité et de fausseté. L'autisme de l'homme, le plus affreux de tous, a passé à l'état de folie. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste.

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

Voici les faits dans leur entier, et mélangés de vérité et de fausseté. L'autisme de l'homme, le plus affreux de tous, a passé à l'état de folie. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste.

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

Voici les faits dans leur entier, et mélangés de vérité et de fausseté. L'autisme de l'homme, le plus affreux de tous, a passé à l'état de folie. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste. Le pays de l'Asie a été envahi par la peste.

Le télégraphe nous a pourtant annoncé la mort de Radica. Mais voici que nous lisons dans les journaux français que nous avons le dernier courrier de Radica, sur qui s'était fait le silence.

On a donc des nouvelles de sa santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé. On a dit qu'il était en bonne santé.

UN GROS CONTRAT

M. Lessard et Harris ont obtenu le contrat pour la pose des conduites d'eau aux usines du Pacifique, à Hochelaga. C'est un travail d'environ \$90,000.

Les expériences de Portsmouth

Le "Monteur de la Flotte" annonce que l'on a commencé à Portsmouth, les expériences, ayant pour objet de démontrer si il est pratique de conserver le charbon par l'immersion dans l'eau de mer.

Vingt et une tonnes de charbon, prélevées sur un même tas, furent divisées en trois lots, deux de dix tonnes chacun, et d'une tonne. L'un des lots de dix tonnes sera lui-même divisé en fractions de deux tonnes qui seront immergées dans cinq caisses perforées; l'autre lot de dix tonnes sera placé, en cinq tas de deux tonnes, placés à terre et recouvert de prélat. Quant au lot d'une tonne, il sera brûlé cette semaine et l'on déterminera soigneusement ses qualités calorifiques et évaporatoires. Dans douze mois, le contenu d'une des caisses immergées sera brûlé comparativement avec le charbon d'un tas conservé à terre et ce double résultat sera lui-même comparé au résultat de la combustion de récente extraction.

Cette triple épreuve sera répétée de temps à autre, jusqu'à épuisement du stock d'expérience.

A quel le diamant de 25 millions

Il y a en ce moment, à Amsterdam, où il a été apporté pour être taillé, un diamant trouvé dans l'Afrique du sud, lequel diamant pèse 971 carats et a une valeur de 25 millions.

Le diamant de 25 millions, placé à Jodis, les diamants de cette taille échouent fatalement dans les coffres d'un roi, d'un empereur ou d'un prince indien.

Mais les temps sont changés. Les souverains ne sont plus assez riches pour se passer de pareilles fantaisies. L'Europe est trop incertaine et ils doivent consacrer leurs économies à assurer l'avenir. Les uns achètent de la rente des pays voisins pour diviser les risques; les autres prennent des polices d'assurance dans les compagnies américaines, afin d'assurer du pain à leurs héritiers.